



Requête garde d enfant

Par **Emilafsav**, le **12/10/2020** à **15:28**

Bonjour,

J'ai reçu aujourd'hui une convocation devant le JAF car mon ex a encore fait une requête pour ma fille aînée. Maintenant il demande à ce que ma fille n ait plus à venir un w end sur 2 (ce qu'elle n a jamais fait de toute façon depuis la précédente requête et acceptée par le juge il y a 1 an).

Et par contre il dit vouloir maintenir le précédent jugement pour notre 2eme fille (garde alternée). Or elle ne va plus chez son père depuis février car ils ne la veulent plus chez eux. Est ce q je peux du coup moi aussi avec mon avocate faire une requête pour q ma 2eme fille ait la résidence fixée à mon domicile avec visite libre chez son père (elle ne veut pas y revenir pour le moment) pour que ca soit statuer le jour de l audience à laquelle je suis convoquée?